

Esso S.A.F : Information trimestrielle au 31 mars 2009

1- Environnement de l'industrie du Raffinage-Distribution

- ***Un marché des produits pétroliers en repli dans environnement économique déprimé***

La crise économique mondiale qui s'est répercutée sur les différents secteurs de l'économie a conduit à un ralentissement de la demande mondiale en énergie qui s'est reflété sur le marché français des produits pétroliers. La baisse de la demande en produits pétroliers observée dès 2008 s'est confirmée au cours du premier trimestre 2009, particulièrement marquée dans le domaine des lubrifiants et des carburants.

D'après les statistiques publiées par le Comité Professionnel du Pétrole (CPDP), les volumes de produits pétroliers vendus sur le marché intérieur français ont connu au cours du 1^{er} trimestre 2009 des variations contrastées par rapport au premier trimestre 2008.

Les volumes de carburants vendus sont en baisse de 8% pour les supercarburants, 4% pour le gazole traduisant à la fois la baisse de l'activité économique, notamment reflétée par la baisse de la consommation des transporteurs routiers, et le changement de comportement des automobilistes déjà observé au cours de l'année 2008.

Par contre, les volumes de fioul domestique sont en progression de 17%, reflétant le climat plus rigoureux du premier trimestre 2009 comparé à celui du premier trimestre 2008.

- ***Hausse du prix du pétrole brut et raffermissement du dollar***

Le premier trimestre 2009 a été marqué par une reprise des cours du pétrole brut faisant suite à la baisse importante constatée au cours du second semestre 2008 dans un contexte de forte volatilité du cours des marchés de matières premières. Ainsi, le prix d'un baril de Brent de la mer du Nord est passé de 37 \$ à fin décembre 2008 à 47 \$ à fin mars soit une hausse de 27% alors que le niveau moyen du baril de Brent s'établit à 44 \$ pour le premier trimestre 2009 contre 40 \$ au mois de décembre 2008.

Au premier trimestre 2008 la moyenne du prix d'un baril de pétrole brut avait été de 97 \$.

Cette hausse du pétrole brut au premier trimestre 2009 a été accentuée par la baisse, en moyenne, de l'euro par rapport au dollar qui est passé de 0,72 €\$ à fin décembre 2008 à 0,75 €\$ à fin mars 2009.

Par rapport à un cours moyen de 0,67 €\$ au premier trimestre 2008, la baisse de l'euro a été de 15% au premier trimestre 2009 avec un cours moyen de 0,77 €\$.

- ***Marges de raffinage en baisse***

Dans un environnement marqué par la baisse de la consommation, sans tension particulière sur les stocks et la disponibilité de produits raffinés sur le marché international, les marges de raffinage se sont repliées au cours du premier trimestre 2009.

Ainsi, les marges indicatives telles que publiées par la DIREM ont chuté au cours du premier trimestre 2009 de 40 € tonne en janvier 2009 à 10 € tonne en mars 2009, avec une moyenne pour le premier trimestre 2009 qui s'établit à 26 € tonne, comparable au premier trimestre 2008 (24 € tonne) mais en nette baisse par rapport à la moyenne 2008 (39 € tonne).

Esso S.A.F : Information trimestrielle au 31 mars 2009

- ***Perspectives***

Le groupe Esso SAF se place dans une perspective de gestion à long terme de son outil industriel et dans ses décisions d'investissements. Il est exposé aux incertitudes concernant l'évolution du prix du pétrole brut et du dollar, et à la forte volatilité des marchés des produits pétroliers dans un contexte économique qui s'est brusquement dégradé depuis 2008, avec un fléchissement de la demande globale en produits pétroliers, alors que des mises en service de nouvelles capacités de raffinage viendront alimenter le marché international dans les deux prochaines années.

Dans un contexte concurrentiel toujours sévère de ses marchés, la société poursuivra sa stratégie basée la compétence et l'engagement de son personnel, l'excellence opérationnelle, l'amélioration constante de son efficacité, la rigueur de gestion et l'intégration au sein du groupe ExxonMobil.

2- Activités du trimestre et faits marquants

- ***Arrêts d'unités des raffineries de Port-Jérôme Gravenchon et de Fos-sur-mer : baisse des quantités de pétrole brut traité en raffinerie***

3,5 millions de tonnes de pétrole brut ont été traités dans les deux raffineries du groupe au cours du premier trimestre 2009 soit une baisse de 17% par rapport à la même période de l'année 2008, cela compte tenu d'arrêts d'entretien planifié d'unités de production dans les deux raffineries du groupe.

Ainsi, à la raffinerie de Fos-sur-mer la plupart des unités ont été en arrêt pour gros entretien planifié au mois de janvier 2009 pour une durée moyenne de trois semaines environ. A Port Jérôme Gravenchon, une partie des unités de production de carburants de la raffinerie a été en arrêt pour gros entretien planifié pour une durée de 6 semaines environ entre le 9 février et le 23 mars 2009.

Le fonctionnement des unités de production de lubrifiants de base de la raffinerie de Port-Jérôme Gravenchon a été également ajusté au cours du premier trimestre pour tenir compte de la persistance d'une demande réduite et de stocks élevés avec une baisse de 26% des volumes vendus au cours du premier trimestre 2009 par rapport à la même période de l'année 2008.

Esso S.A.F : Information trimestrielle au 31 mars 2009

- **Chiffre d'affaires et volumes vendus**

Sur les 3 premiers mois de l'année, les volumes totaux vendus par Esso SAF s'élèvent à 5,7 millions de m3 et sont en baisse de 10% par rapport au 1^{er} trimestre 2008.

Sur le marché intérieur ces volumes sont en baisse de 11% par rapport au premier trimestre 2008 à 3,1 millions de m3, ce qui traduit essentiellement la baisse de la demande en produits pétroliers sur le marché intérieur.

A fin mars 2009, le chiffre d'affaires (hors TVA) du groupe s'élève à 2,2 milliards d'euros, en baisse de 38% par rapport au 31 mars 2008. Cette baisse reflète la baisse significative du prix des produits pétroliers sur le marché international ainsi que la baisse des volumes vendus.

Esso SAF continuera à produire des bases essences spéciales, destinées à l'incorporation d'éthanol qui ont permis de proposer depuis début avril le nouveau Supercarburant Sans Plomb 95 – E10.

Chiffre d'affaires et volumes vendus par Esso SAF

	1er trimestre 2009		1er trimestre 2008	
	milliers m3	millions euros	milliers m3	millions euros
Carburant Aviation	421	128	491	249
Carburant Automobile	941	247	1 283	575
Distillats	2 134	705	2 355	1 316
Fuels Lourds	460	79	541	156
LPG	112	21	182	55
Soutes Marine	73	14	138	43
Lubrifiants et Spécialités	359	218	487	313
Produits semi-finis	1 230	246	857	324
Sous-total ventes de produits pétroliers hors taxes	5 730	1 658	6 333	3 030
Ventes de services		118		110
Taxe intérieure sur les produits pétroliers		446		450
Chiffre d'affaires (hors TVA)		2 222		3 590
<i>dont volumes ventes distribution sur Marché Intérieur</i>	<i>3 142</i>	<i>-</i>	<i>3 512</i>	<i>-</i>

Esso S.A.F : Information trimestrielle au 31 mars 2009

- ***Investissements***

Le groupe poursuit son programme d'investissements qui devrait approcher 90M€ en 2009, dont 70M€ dans ses raffineries avec la mise en place de projets visant à optimiser son outil de production en ligne avec la forte demande du marché en gazole, tout en améliorant sa performance environnementale.

- ***Annonce par ExxonMobil France Holding (EMFH) d'un projet de cession de sa part dans la Société de la Raffinerie de Dunkerque (SRD) avec qui Esso SAF a un accord de façonnage.***

Le 4 février 2009, EMFH a fait part de son intention de céder sa part dans SRD à COLAS SA, filiale à 97% du groupe Bouygues, qui a exprimé son intention d'acheter 100% du capital de SRD, y compris les parts détenues par Total Lubrifiants et BP France. SRD est une usine spécialisée dans la fabrication de spécialités (huiles de base, paraffines, bitumes..) et de fuels lourds, essentiellement à partir de résidu atmosphérique importé et qui effectue des opérations de façonnage pour le compte de ses actionnaires. EMFH a mis à disposition ses droits à traitements chez SRD à Mobil Oil Française, fusionnée en 2003 avec Esso SAF qui a ensuite renouvelé le 20 Octobre 2005 un contrat de façonnage suivant lequel SRD effectue diverses opérations de traitement et de raffinage à la demande d'Esso SAF.

Le changement d'actionnariat de SRD qui est projeté conduirait, s'il aboutit, probablement dans le courant de 2009, à une cessation de ce contrat de façonnage. Ce projet est cohérent avec la stratégie d'ExxonMobil et d'Esso SAF orientée vers la production et la vente de produits à large distribution dans un marché global.

En 2008, la production d'Esso SAF traitée par SRD s'est élevée à 378 KT, principalement en huiles de base destinées à l'exportation, bitumes vendus sur le marché français et européen et fuel lourd (production totale d'Esso SAF incluant les quantités traitées par SRD: 16.7 millions de tonnes en 2008 dont 4.1 millions de tonnes en spécialités et fuel lourd). Chacun des clients d'Esso SAF livrés à partir de SRD sera informé de la disponibilité en produits à partir de SRD ou à partir d'autres sites du groupe pendant une période de transition qui suivra la cession, si elle est conclue. La cessation de ce contrat de façonnage n'aura pas d'impact matériellement significatif sur les comptes d'Esso SAF.

3- Risques et litiges

Au 31 mars 2009, plusieurs procédures sont en cours concernant le groupe ESSO SAF et en particulier les affaires déjà évoquées dans le rapport financier annuel de l'exercice 2008 qui n'ont pas ou peu évolué au cours du trimestre. Pour mémoire:

- ***Procédure d'appel avec la Commission européenne*** : A la suite d'une enquête menée par la Commission Européenne sur le marché des paraffines en Europe, et d'un communiqué de griefs qui lui avait été adressé le 29 mai 2007, Esso S.A.F. a été condamnée par la Commission Européenne le 1^{er} Octobre pour son implication dans le cartel de l'industrie des paraffines à une amende de 83,6 millions d'euros dont 34,7 millions d'euros conjointement et solidairement avec d'autres sociétés du groupe ExxonMobil. La part de l'amende revenant à Esso SAF s'élève à 56,5 Millions d'euros.

Esso S.A.F : Information trimestrielle au 31 mars 2009

La Société et les autres sociétés du groupe Exxon Mobil concernées ont décidé de faire appel de la décision de la Commission Européenne. Esso SAF, qui estime que le montant de l'amende calculé par la Commission n'est pas totalement fondé, a comptabilisé sur l'exercice 2008 une provision de 36,5 millions d'euros, montant qui reflète le montant probable de l'amende finale lui revenant à l'issue de la procédure d'appel.

- **Enquête des autorités de la concurrence française concernant le marché de la fourniture de carburéacteur sur l'aéroport de Saint Denis de la Réunion** : Esso SAF a été condamnée le 4 décembre 2008 à une amende de 10,7 millions d'euros. La société a fait appel de cette décision et continue d'affirmer avoir agi de façon appropriée et légale et conteste le grief retenu à son encontre. Aucune provision n'a été constatée dans les comptes.
- **Sinistre de janvier 2007 concernant le site d'Ambès** : Un sinistre est survenu en janvier 2007 à la suite de la rupture de l'un des bacs de stockage de pétrole brut vendus par Esso SAF à la société Vermillion REP SAS sur le site d'Ambès: le préjudice consécutif à ce sinistre - pour l'instant assumé financièrement par le groupe Vermillion - concerne la perte du produit stocké non récupéré, les dépenses directes de nettoyage du site ainsi que les pertes d'exploitation et surcoûts logistiques des sociétés productrices de pétrole brut utilisant ces facilités de stockage.

Le 24 décembre 2008, Esso SAF a reçu deux assignations en réparation des préjudices subis; d'une part de Vermillion SAS pour un montant principal de 24 Millions d'euros ; d'autre part, des assureurs de Vermillion pour un montant de 7.5 Millions d'euros, cette seconde assignation étant conjointe avec la société du Bec des Pétroles d'Ambès (SBPA) et la société des Docks des Pétroles d'Ambès (DPA). Esso SAF a engagé une action en vue d'obtenir la suspension de ces procédures tant que l'expertise judiciaire, toujours en cours, n'aura pas déterminé les responsabilités des différents intervenants. Les conclusions de cette expertise judiciaire sont attendues dans le courant de l'année 2009.

La Société, qui estime que les dommages directs et indirects pourraient atteindre 40 M€ dont environ 35 M€ causés à des tiers, considère à ce stade que sa responsabilité n'est pas engagée dans la survenance du sinistre. En tout état de cause, si une part de responsabilité était malgré tout retenue contre elle à l'issue de la procédure en cours, la Société estime qu'elle serait couverte par sa police d'assurance Responsabilité Civile Exploitation et aucune provision n'a été comptabilisée dans les comptes.

Au 31 mars 2009, la société n'était pas engagée dans d'autres procédures ou litiges matériellement significatifs.

Esso SAF. Le 14 mai 2009